

Section 4
Région du Souss-Massa-Draa

Section 4- Région du Souss-Massa-Draa

Introduction

La Région Souss-Massa-Draâ, véritable ceinture allant de l'Océan Atlantique à la frontière algérienne, divise le pays en deux parties. Cette position lui confère un rôle de relais d'où transitent tous les flux Nord-Sud et par conséquent un rôle stratégique sur les plans économique et socio-culturel.

Elle couvre deux préfectures Agadir Ida Outanane et Inezgane Aït Melloul et cinq provinces Chtouka Aït Baha, Taroudant, Tiznit, Ouarzazate et Zagora. Les 27 Communes Urbaines et 212 Communes Rurales qui la composent lui font occuper le premier rang quant au nombre total de Communes. Cette région s'étend sur une superficie totale de 72.506 km² soit 10,3% du territoire national.

Elle est dominée par des unités physiographiques montagneuses, arides et désertiques au niveau des hauts plateaux. Ces unités encadrent des plaines fertiles : le Souss, le Massa et la vallée du Draâ.

Bien que cette configuration occasionne d'importantes disparités interrégionales et intrarégionales, la région jouit de grandes potentialités en matière agricole, forestière, touristique, culturelle, halieutique et minière.

a- Population

- Evolution de la population

La population du Souss-Massa-Draâ a plus que doublé entre 1960 et 1994. Elle est passée de 1.140.915 habitants lors du premier recensement en 1960 à 2.635.529 habitants au

dernier RGPH de 1994, (soit 10,1% de la population nationale).

Elle s'est accrue ainsi à un taux annuel moyen global de 2,39% contre 2,06% au niveau national.

Cette population se distingue aussi par sa jeunesse, 39,8% avaient moins de 15 ans en 1994 (44% en 1982) alors que celle en âge de travailler (15 à 59 ans) représentait 52,8 % en 1994 contre 48,1 % en 1982. Cette proportion était de l'ordre de 60% dans les 2 préfectures Agadir Ida outannane et Inezgane Ait Melloul.

b- Urbanisation

La population de la région reste à prédominance rurale : le taux d'urbanisation de la région n'est que de 34 % contre 51,4% au niveau national et ce, malgré l'importante agglomération urbaine du Grand Agadir et les taux d'accroissement trop élevés enregistrés par certains centres urbains et municipalités à forte attraction.

c- Migrations

L'espace urbain de l'ancienne province d'Agadir (ex Wilaya d'Agadir), à savoir la préfecture d'Agadir Ida Outanane, la préfecture d'Inezgane Aït Melloul et la province de Chtouka Aït Baha, confirme sa suprématie attractive dans toute la région avec près de 6 migrants sur 10 installés dans l'espace urbain régional.

1- SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

1-1- Secteurs sociaux

1-1-1- Enseignement

Le Recensement Général de la Population et de l'habitat de 1994 a révélé que le phénomène de l'analphabétisme touche encore une part importante de la population âgée de 10 ans et plus au niveau de la Région. Le taux enregistré était de l'ordre de 63% contre 55% au niveau national.

Si le taux de scolarisation est supérieur à la moyenne nationale chez les garçons (76,0% contre 72,4 %) il est par contre inférieur au taux national chez les filles (41,7% contre 51,7%). Il a atteint globalement 59,1% contre 62,2% au niveau national en 1994.

Toutefois, d'importants progrès ont été réalisés durant la période intercensitaire 1982-1994 puisque la région a enregistré une progression de près de 20% contre seulement 5,3% au niveau national.

Le croît est encore plus marqué chez les filles 43,3% contre 8% au niveau du pays.

1-1-1-1- L'enseignement fondamental et secondaire (public+privé)

- L'enseignement fondamental compte 384.509 élèves et 14.143 enseignants répartis sur 1.575 établissements pour le premier cycle et respectivement 65.938 élèves, 3.908 professeurs et 81 établissements pour le second cycle.

- L'enseignement secondaire comprend 29.353 élèves et 2298 enseignants répartis sur 48 établissements et 907 classes.

1-1-1-2- L'enseignement supérieur

L'Université IBN ZOHR est composée de 3 facultés, deux

écoles nationales et 3 instituts supérieurs.

Durant l'année universitaire 1997-1998 près de 555 professeurs ont encadré 13.261 étudiants.

1-1-1-3- La formation professionnelle

119 établissements de formation professionnelle opèrent sur le territoire de la Région dont 34 établissements publics; Mais malgré ce potentiel en établissements publics et privés, la capacité d'accueil ne peut abriter que 20% des effectifs potentiels.

1-1-2- La santé

La Région du Souss-Massa-Draâ dispose de l'infrastructure sanitaire suivante :

- 5 hôpitaux de zone et 3 hôpitaux préfectoraux ;
- Un centre de diagnostic polyvalent desservant les 4 Régions du Sud;
- 170 centres de santé, 94 dispensaires ruraux, 47 maisons d'accouchement ;
- Un contrôle sanitaire aux frontières ;
- 13 cliniques d'une capacité de 255 lits ;
- 198 pharmacies et 14 laboratoires d'analyse ;
- Une polyclinique de la CNSS d'une capacité de 59 lits;
- 1.137 medecins dont 688 dans le secteur privé.

En égard aux dimensions géographiques et démographiques de la Région, l'infrastructure et l'encadrement sanitaire restent très en deçà des aspirations. Le ratio hab/médecin qui est le double du ratio national (11.525 contre 4.952 hab/ médecin au niveau national) ainsi que le ratio hab/lit (Public-Privé) qui est de 1.105 (national 874) en témoignent.

1-1-3- Jeunesse et sports

Les 191 établissements éducatifs et sportifs que comptent la Région sont encadrés par 537 encadreurs.

La région dispose de 34 foyers féminins, 19 maisons de jeunes et 26 jardins d'enfants.

Elle compte 2 salles omnisports et une salle couverte en cours, 4 piscines, 37 terrains de foot-ball, 21 terrains de basket-ball, 3 terrains d'athlétisme, 19 courts de tennis et 3 terrains de golf.

1-1-4 -Affaires culturelles

La Région est réputée pour son patrimoine riche et diversifié (Architecture ancienne et authentique, pluralité des dialectes locaux, " Medersa" , chants et danses populaires de renommée internationale, documents manuscrits de valeur historique inestimable...)

Elle dispose de 2 complexes culturels, 27 bibliothèques, un conservatoire municipal, 2 théâtres, un musée privé, 8 salles de cinéma et 2 studios de production cinématographique à Ouarzazate.

1-1-5- Emploi

L'activité de la région du Souss-Massa-Draâ est caractérisée par la dominance du secteur primaire, celui-ci a employé 50,1% de la population active occupée en 1994 contre 40,8% au niveau national. Le secteur tertiaire quant à lui vient en deuxième position avec 29,9% de la population active occupée de la région contre 36,6 % au niveau national.

- Le taux d'activité

Le RGPH 1994 a révélé que la population active ne représentait que 30 % de la population totale de la Région

Souss-Massa-Draâ contre 32,2 % au niveau national.

Le taux d'activité qui n'était que de 26,2 % en 1982 a connu ainsi un croit relatif de 14,5 %. Tout en restant faible, le taux d'activité des femmes est passé de 8,3 % en 1982 à 12,5 % en 1994 enregistrant un important croit relatif de plus de 50 %, le second après la région de l'Oriental (75 %).

- Le taux de chômage

Dans son ensemble, la région avait un taux de chômage égal à 14% nettement inférieur à la moyenne nationale de 16%.

Si les taux par sexe sont à peu près de même niveau 14,2% pour les hommes et 13,3 % pour les femmes en 1994, des différences apparaissent entre le milieu urbain et le milieu rural et au niveau des provinces et préfectures.

Le taux de chômage relevé en milieu urbain en 1994 est l'un des plus faibles du pays, 18,6% contre 20,3 % au niveau national, alors que celui du rural (11,3 %) est supérieur à la moyenne nationale (10,8 %).

1-2- Les secteurs productifs

La région Souss-Massa-Draâ recèle d'importantes potentialités économiques lui conférant des vocations multiples et diversifiées (touristique, halieutique, agricole, industrielle, minière et artisanale etc..).

1.2.1- Agriculture, élevage et forêts

1.2.1.1 -Agriculture

La région Souss-Massa-Draa, dans sa globalité, est une zone à prédominance rurale et où l'agriculture joue un rôle primordial dans la formation du tissu économique.

La superficie agricole utile (SAU) couvre près de 560.700 ha dont 475.500 ha cultivables.

La superficie irriguée dépasse les 190.000 ha concentrés dans deux zones : le Souss-Massa et le Draâ.

La première se distingue par le fait qu'elle constitue la première zone primeuriste intense du Maroc. Elle prédomine par ses produits agrumicoles et maraîchers notamment en petits fruits, en oranges et en tomates puisqu'elle contribue aux exportations nationales, respectivement, à hauteur de 53%, 50% et 83%.

Par contre, dans la zone du Draâ l'agriculture est moins intensive et est caractérisée par l'association des productions végétales et animales qui sont intimement liées. Les cultures sont marquées par la pratique d'une agriculture en étage et par la prédominance de la céréaliculture suivie de l'arboriculture fruitière en particulier le palmier dattier, et les cultures fourragères. Cette zone est connue également par des cultures dites spécialisées dont la rose à parfum et le safran, ainsi que le henné.

Les céréales ont couvert près de 300.000 ha dont 40 % en orge et le 1/3 en blé tendre. La production céréalière de la région a représenté moins de 6 % de la production nationale pour les campagnes 95-96 et 96-97. La production des agrumes a atteint 748.000 tonnes pour la campagne 97-98 contre 560.000 tonnes seulement pour 96-97. L'olivier a couvert plus de 20.000 ha.

La banane, autre fruit caractéristique de la région, a participé à concurrence de 50 % au niveau de la production nationale atteignant près de 50.000 tonnes.

1-2-1-2- Elevage

Il constitue l'une des principales activités agricoles de cette région notamment dans la zone du Draâ et dans la province de Taroudant . La région compte en 1997-98 près de 220.000 bovins, 1.150.000 ovins, 1.000.000 de caprins et près

de 8.000 camelins.

1-2-1-3- Forêts

Elles constituent un véritable rempart contre l'avancée des sables et représentent 19 % du patrimoine national. Les essences forestières occupent 1.133.500 ha et sont à dominance d'arganier qui en représente (64 %), de tuya (11,2%) et chênes verts (9,7%).

La région est également caractérisée par l'existence de parcs nationaux et de plusieurs sites d'intérêt biologique et écologique.

1-2-2- Pêches maritimes

L'importance de la production halieutique débarquée à Agadir soit 140.000 tonnes en 1997 fait de celui-ci le premier port de pêche du Royaume.

Quant au port de Sidi Ifni, elle s'élève actuellement à 11.000 tonnes par an ; pouvant passer à 80.000 tonnes/an avec la réalisation de la deuxième tranche en cours d'achèvement.

En sus, cette région dispose d'une flottille de pêche importante composée de 209 unités côtières, 249 unités hauturières et 1.206 unités de pêche artisanale.

La flotte hauturière représente 60 % de la flotte nationale alors que la pêche côtière ne constitue que 8 %.

Par ailleurs, ces potentialités halieutiques ont engendré le développement d'une grande industrie de transformation des produits de mer destinée en grande partie à l'exportation et concentrée surtout au niveau d'Agadir qui compte 15 unités de production de conserves de poissons, 11 unités de semi-conserves, 04 unités de sous-produits et 26 unités de congélation.

Le port de Sidi Ifni ne compte que 2 établissements de

traitement de poissons dont l'un spécialisé en farine de poisson et l'autre en coquillage.

Ainsi, les exportations de conserves de poissons réalisées durant la campagne 1997/98, à travers le port d'Agadir ont totalisé 12.970 tonnes estimés à 333 millions de DH soit près de 26 % en poids et 27 % en valeur au niveau national. Ce port a enregistré également d'importantes exportations de quantités de poissons congelés atteignant 83.560 tonnes estimés à 3.280 millions de DH, soit près de 87 % en poids et 89 % en valeur par rapport au national.

1-2-3- Tourisme

Le secteur touristique constitue un pilier principal de l'économie de la région Souss-Massa-Draâ compte tenu des énormes potentialités touristiques qu'elle recèle (climat ensoleillé, longue façade atlantique, deux chaînes montagneuses, profusions florales, de belles vallées et dunes de sables du désert) lui conférant une vocation touristique sans conteste et qui font d'elle le premier pôle touristique du Royaume.

La région compte 117 établissements hôteliers classés, dotés d'une capacité litière de 27.640 lits, soit plus de 30% de la capacité réceptive nationale accueillant annuellement près de 885.540 touristes et réalisant près de 4.000.000 de nuitées en 1997.

1-2-4- Industrie

La Région Souss-Massa-Draâ dispose d'un tissu industriel important reposant essentiellement sur la valorisation des produits de la mer et de l'agriculture.

Aussi, les principales unités industrielles (252, soit 81% des unités industrielles) sont implantées dans les deux Préfectures d'Agadir Ida Outanane et d'Inezgane Aït Melloul et concernent la transformation et la mise en conserve de poissons,

le conditionnement des produits agricoles et les minoteries industrielles. Par contre, dans les autres provinces (Ouarzazate, Zagora, Tiznit et Taroudant) la contribution de ce secteur dans la formation de l'économie de cette région demeure faible et repose principalement sur les activités de traitement de quelques produits locaux notamment la distillation des roses, le traitement du lait et la production d'huiles d'olives.

La région comptait en 1997, 312 unités industrielles dont 138 dans les industries alimentaires (44%), 42 dans les produits issus des minéraux (13%) et 18 dans la chimie et parachimie (6%).

Ces trois secteurs comptent 20.735 salariés dont 30% sont des femmes. 68% de ces salariés travaillent dans le premier secteur, 11% dans le deuxième et 2% dans le troisième .

1-2-5- Mines et carrières

Les sols de la région ainsi que les reliefs du Haut-Atlas recèlent un important potentiel minier notamment dans les provinces de Taroudant, Ouarzazate, Zagora et Tiznit.

Les principaux gisements de minerais et de roches exploités dans la région sont: le cuivre, barytine, l'argent, le manganèse, le cobalt, l'oxyde de fer, le marbre, le talc, le mica, le feldspath et l'or.

1-2-6- Artisanat

Ce secteur joue un important rôle dans l'économie régionale et constitue un atout complémentaire de l'industrie touristique régionale. Ses divers produits se singularisent par leur qualité artistique de renommée nationale et internationale principalement la maroquinerie, la tapisserie, la bijouterie et la poterie etc..La grande majorité de ces produits sont destinés à l'exportation.

1-3- L'infrastructure

La dimension du partenariat dans ce domaine a ouvert à cette région une excellente opportunité pour un rythme plus soutenu au niveau des équipements routiers, de l'électrification et de l'approvisionnement en eau potable.

1-3-1- Les routes

1-3-1-1- Le réseau routier

La longueur totale du réseau routier régional est de 7434 km dont 41% revêtus contre 50% au niveau national ;

Il se répartit comme suit :

- 1412 km de routes nationales (dont 1251 km revêtus) soit 13,3% du réseau national ;
- 1086 km de routes régionales (dont 749 km revêtus) soit 10,1% du réseau national ;
- 4936 km de routes provinciales (dont 1065 km revêtus) soit 13,7% du réseau national.

1-3-1-2- Transport terrestre

La région est dotée d'un important parc de transport de voyageurs composé de 975 cars. Elle dispose aussi d'un parc de marchandises comptant 43 sociétés de transports et 10 coopératives disposant de 579 camions de transports de marchandises d'une capacité globale d'environ 11.600 tonnes.

1-3-2- Les ports et transport maritime

- Equipements portuaires

Il existe au niveau de la région Souss-Massa-Draâ une infrastructure portuaire importante et moderne composée de :

- Un port de pêche à Agadir ,
- Un port de pêche à Sidi Ifni ,
- Un port de commerce ,
- Un port de plaisance .

- Transport maritime

Disposant du grand port d'Agadir, l'économie de la Région Souss-Massa-Draâ s'est orientée vers l'extérieur, réalisant ainsi des échanges commerciaux importants se chiffrant, en 1997, à 1.683.970 tonnes soit près de 4 % du trafic portuaire national dont 578.996 tonnes d'exportations et 1.104.974 tonnes d'importations.

1-3-3- Les aéroports et transport aérien

Terre de convergence, cette région accueille ses touristes étrangers par deux grands aéroports internationaux, celui d'Inezgane Al Massira et celui de Ouarzazate.

Le premier est doté d'une piste d'envol de 3.200 m de long, d'un parking avions pouvant recevoir 13 avions simultanément dont 3 gros porteurs et pouvant accueillir 3 millions de passagers par an avec la possibilité d'extension à 10 millions.

Quant au second, il est doté d'une piste d'envol de 3.000 m de long et sa capacité d'accueil est estimée à 150.000 touristes par an.

1-3-4- Ouvrages hydrauliques

La Région Souss-Massa-Draâ est dotée de 4 grands barrages dont la capacité dépasse 1 milliard de m³. Il s'agit de :

Barrages	Localisation	Capacité(en 1000.000 m ³)
- Mansour Eddahbi	Ouarzazate	528
- Youssef ben Tachfine	Tiznit	303,5

- Abdelmoumen	Taroudant	213
- Aoulouz	Taroudant	108

Elle compte aussi 4 autres barrages de moindre importance et une quinzaine de lacs collinaires.

Toutefois, l'approvisionnement en eau potable du Grand Agadir connaîtra des problèmes à l'horizon 2007 si d'autres barrages ne sont pas érigés en l'occurrence le barrage d'AIT HAMOU.

S'agissant de l'eau potable, le RGPH 1994 a révélé que 26,7% des ménages urbains habitaient des logements reliés à un réseau d'eau potable contre 4% en milieu rural seulement.

1-3-5- Electrification

La proportion des ménages urbains disposant de l'électricité dépassait les 75 % en 1994 contre seulement 11,3 % pour les ruraux. Les taux respectifs au niveau national étaient de l'ordre de 80,7 % et 9,7 %.

1-3-6- Habitat et urbanisme

L'armature urbaine régionale est constituée d'une trentaine de villes et centres urbains de tailles différentes.

La municipalité d'Agadir est la seule à dépasser les 100.000 habitants (185.535 hab. soit 20,7 % de la population urbaine totale).

En milieu urbain, le pourcentage de ménages habitant des logements de type marocain moderne s'élevait à 59,8 % contre 58,5 % au niveau national.

Par contre, la proportion des ménages habitant des logements de type sommaire ou bidonville est supérieure à la moyenne nationale 10,2 % contre 9,2 %.

Un ménage sur deux était propriétaire ou copropriétaire de

son logement.

1-3-7- Postes et télécommunications

Les équipements des télécommunications de la Région Souss-Massa se composent :

- d'un réseau téléphonique de 87.834 abonnés
- de postes mobiles pour 4.507 abonnés

Quant aux équipements postaux, la région dispose de 77 bureaux de recettes, de 48 guichets annexes, de 112 agences postales et 4 centres postaux..

2- STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

2-1 Potentialités et atous

2-1-1 Potentialités

Constituées par 4 grands pôles de développement :

- Agriculture et agro-industrie, forêts ;
- Pêche ;
- Tourisme ;
- Mines.

2-1-1-1- Agriculture et agro-industrie, forêts

Les potentialités agricoles sont très importantes et très variées de par la diversité des écotypes de production et de par l'ouverture au progrès de ses agriculteurs, si bien qu'elle se situe à l'avant garde de l'agriculture nationale.

Ses points forts sont constitués par :

Deux grands bassins d'irrigation Souss Massa et Draâ.

Le premier orienté vers une production maraîchère, primeurs et agrumes destinée pour une large part à l'exportation, le second vers une production dominée par le palmier dattier et les fourrages.

- Un potentiel arboricole varié;
- De grands espaces de pacage.

Quant à la forêt , elle est multifonctionnelle: sociale, économique et environnementale.

2-1-1-2- Pêche

Le secteur de la pêche maritime constitue l'un des piliers de l'activité économique et industrielle de la Région. Fort par un espace maritime important et caractérisé par une grande biodiversité, il est considéré comme stratégique par les opportunités d'emplois qu'il offre, par les rentrées de devises qu'il génère et par sa contribution à la sécurité alimentaire.

Les captures par groupe d'espèces atteignent 7,2% des captures nationales en poissons pélagiques, 29,5% en poisson blanc, 20% des crustacés et 19,4% des céphalopodes en 1997.

2-1-1-3- Tourisme

L'une des composantes qui se trouve confortée par la création de la Région est la composante touristique. Ainsi, au caractère balnéaire du Souss s'est ajoutée l'importante dimension de la haute montagne et du désert qui caractérise le Draâ.

2-1-1-4- Mines

Si la Région Souss Massa Draâ renferme des richesses importantes en matières premières minérales. Ce secteur reste sous investi et ce en dépit des mesures incitatives accordées.

Deux autres grands pôles ne sauraient être négligés. Il s'agit de l'artisanat et du commerce et de l'industrie

2-1-2 Atouts

2-1-2-1- Une situation géographique stratégique caractérisée par:

- Une ouverture sur la mer à l'Ouest sur une longueur de 320 km avec des possibilités d'exploitation et de valorisation sur les plans touristique, halieutique et en matière d'infrastructures portuaires (AGADIR ET SIDI IFNI) qui sont de véritables fenêtres sur le monde extérieur;

- Une position centrale au niveau du pays qui lui confère un rôle de relais d'où transitent tous les flux Nord-Sud et par conséquent un rôle stratégique sur les plans économique et socio-culturel.

2-1-2-2- Un poids démographique conséquent:

Compte tenu des projections, la population de la région atteindrait 3.201.000 habitants en 2004 dont 1.396.000 citoyens et 1.805.000 ruraux soient des taux annuels moyens respectifs de 4,1 % et 0,3 %.

2-2- Contraintes et faiblesses

2-2-1-Contraintes naturelles

-un relief difficile: la présence des chaînes de montagnes notamment le Haut-Atlas au nord et l'Anti-Atlas au Sud rend difficile le désenclavement des communes situées en haute montagne;

-un climat aride: la région enregistre une pluviométrie disparate dans le temps et dans l'espace. Quelques jours de

“chergui” causent des pertes énormes aux agriculteurs;

2-2-2-Une urbanisation rapide et une surcharge des agglomérations urbaines

Tous les atouts suscités ont fait de cette région, une zone à forte attraction tel qu’il ressort de l’analyse des migrations générant une forte concentration dans les 2 préfectures: Inezgane-Aït Melloul et Agadir-Ida Outanane.

2-2-3-Insuffisance des ressources en eau et surexploitation des ressources souterraines

Les nappes souterraines du Souss, de Chtouka, de Tiznit, de Ouarzazate et du Draâ moyen offrent des ressources très limitées.

Si celles du Draâ moyen de Ouarzazate se maintiennent en équilibre, celles de Chtouka et particulièrement celles du Souss sont en rupture d’équilibre avec déjà les conséquences connues comme El Guerdane.

2-2-4-Insuffisance de la valorisation des produits et productions

L’agriculture, la pêche, le tourisme et les mines sont tous des champs porteurs. Il convient de les orienter et d’orienter les investissements vers des industries valorisantes, ce qui aura pour effet d’augmenter la plus value de nos productions, de l’intégrer dans un tissu industriel et par conséquence la sécuriser en partie des différents aléas climatiques et commerciaux.

2-2-5-Dégradation de l’environnement

L’action anthropique associée aux conditions climatiques a amené le complexe sol végétal à des points de rupture d’équilibre par la disparition de plusieurs espèces végétales et

animales et l'enclenchement de grandes zones de désertification et d'ensablement. Cette situation est accentuée par des fléaux difficilement maîtrisables menaçant le patrimoine végétal tel le bayoud, la mineuse etc... et d'autres problèmes environnementaux à savoir :

-Le déboisement, lequel constitue une des causes de l'érosion des sols;

-La destruction de la forêt d'Arganier ;

-La pollution des eaux du littoral près des zones industrielles et des grandes agglomérations ;

-Les rejets incontrôlés des déchets de plastique de serre utilisé dans l'agriculture moderne ;

-La majorité des agglomérations urbaines, ne disposent pas de stations de traitement des eaux usées et des déchets solides ;

- La surexploitation de la nappe phréatique (Souss-Massa)

-La pollution de la nappe phréatique et des eaux de surface ;

-La destruction de 5 à 10 % par an de la palmeraie du Draâ par le "BAYOUD".

2-2-6-Enclavement du monde rural

Il touche particulièrement les zones montagneuses couvrant 65% du territoire de la région et est à l'origine de l'insuffisance d'équipements sociaux de base en matière d'éducation, de santé, de formation, d'électrification, d'approvisionnement en eau potable.

En résumé, ce diagnostic autorise à conclure que :

a-Les pôles de développement, malgré leur importance potentielle dégagent un niveau d'exploitation primaire

essentiellement centré sur des productions et produits bruts à très faible plus value se basant sur l'exploitation de ressources naturelles stratégiques épuisables ;

b-La valorisation de ces pôles repose sur un tissu infrastructurel routier, portuaire et aéroportuaire assurant un niveau de service assez adéquat nécessitant cependant un rehaussement de niveau pour répondre aux besoins qualitatifs et quantitatifs futurs ;

c-La dimension sociale de la Région appelle à des préoccupations majeures en matière d'éducation, de santé, de formation professionnelle, d'emploi et de manque d'équipements.

Aussi, la stratégie de développement de la Région doit nécessairement reposer sur une base pentagonale à savoir :

- la gestion conservatoire et rationnelle des ressources naturelles ;
- la valorisation des productions et produits ;
- le développement de l'infrastructure ;
- le développement social ;
- l'enrôlement de la Région dans le processus de la qualité totale.

2-3-Axes prioritaires de la stratégie de développement régional

2-3-1-Conservation et protection des ressources

La Région Souss Massa Drâa a fondé son économie en grande partie sur l'exploitation d'un certain nombre de ressources stratégiques à savoir l'eau, le complexe sol végétal,

les richesses halieutiques, les mines, le patrimoine culturel et touristique.

La pérennité de son essor économique et social est étroitement liée à la gestion rationnelle de ces ressources.

2-3-1-1- Eau

Pour cet élément vital, la Région Souss Massa Draâ, ne pouvant compter sur aucun transfert d'eau éventuel et accusant un bilan global déficitaire, doit concentrer ses efforts sur les axes prioritaires suivants :

- La rationalisation de l'irrigation ;
- L'utilisation des techniques économisatrices de l'eau ;
- L'augmentation de la capacité de mobilisation des eaux de surface ;
- La rationalisation et la responsabilisation quant à l'utilisation des eaux souterraines ;
- L'exploitation des eaux non conventionnelles ;
- La généralisation de l'accès à l'eau potable aux populations.

2-3-1-2- Complexe sol végétal

Originellement, ce complexe est constitué d'écosystèmes stables, riches et biodiversifiés parfois exclusifs tels l'arganeraie et la palmeraie.

Les axes prioritaires sont :

- La lutte contre l'ensablement (projet à caractère régional) qui menace les infrastructures de premier ordre : routes, barrages, périmètres irrigués...etc.

- Le renforcement et la valorisation des parcs nationaux;
- L'intensification des programmes de reboisement ;
- Le renforcement des programmes de lutte phytosanitaires.

2-3-1-3- Ressource halieutique

Le secteur de la pêche a engendré des investissements très importants soit en bâtiments de pêche, soit en infrastructures terrestres, soit en unités de conditionnement et de conserves.

Compte tenu des menaces qui pèsent sur ce secteur qui sont l'affaiblissement des ressources halieutiques et la pollution du milieu marin, le Maroc a engagé une politique conservatoire par l'application d'un certain nombre de mesures, entre autres, les repos biologiques et le gel des investissements.

L'axe principal d'intérêt doit s'orienter vers la connaissance scientifique approfondie de la ressource dans toute sa diversité.

L'exploitation de cette ressource doit s'opérer dans le cadre de véritables plans d'aménagement des principales pêcheries assurant la préservation des ressources et l'optimisation des retombées.

2-3-1-4- Patrimoine culturel et touristique

Une des préoccupations majeures dans ce domaine reste la réhabilitation et la valorisation du patrimoine culturel et touristique très diversifié dans la Région et la promotion à un niveau d'intérêt universel pour les sites et édifices qui en ont le potentiel.

2-3-2- Valorisation des productions et produits

La valorisation harmonieuse des richesses de la Région constitue la véritable bataille de développement. Les possibilités et potentialités que recèlent la Région devront la hisser à une

place de locomotive de l'économie nationale.

2-3-2-1- Agriculture-forêts

- Agriculture

Le déséquilibre entre les pôles irrigués et les zones bours, soit de plaine soit de montagne, doit constituer une préoccupation majeure.

La réhabilitation de ces espaces agricoles et l'amélioration des revenus et des conditions de vie des agriculteurs doit être entreprise dans le cadre de la stratégie de développement du monde rural.

Cette stratégie doit s'insérer dans une politique solidaire et s'appuyer sur :

-Les programmes spécifiques orientés vers ces zones tels les programmes de mise en valeur bour ;

-Les programmes spéciaux de développement rural intégré ;

-Le renforcement des infrastructures et équipements sociaux ;

-La valorisation des cultures spécialisées produites dans ces zones et l'introduction de nouvelles cultures à haute rente ainsi que de nouvelles techniques biologiques et autres ;

-L'intensification des programmes de la petite et moyenne hydraulique.

Les orientations stratégiques doivent être :

-L'intensification de la recherche sur l'amélioration des techniques de production et l'amélioration des rendements quantitatif et qualitatif et la création d'un laboratoire régional pour l'analyse des échantillons;

-La gestion rationnelle visant à diminuer les coûts de production ;

-L'organisation professionnelle pour la coordination effective des orientations des productions en nature, volume et timing ;

-L'amélioration des circuits de commercialisation aux niveaux Régional et National ;

-La conquête de nouveaux marchés ;

-L'encouragement de l'agro-industrie par la valorisation des productions dans un cadre contractuel producteurs-industriels ;

-La création de commissions techniques.

- Forêt

L'effort doit rester orienté vers l'intensification des programmes de reboisement, de lutte contre la déforestation qui constitue l'une des causes de l'érosion, de lutte contre l'ensablement et la desertification.

L'introduction de la culture de plantes médicinales constituerait un appoint supplémentaire.

2-3-2-2- Pêche

Si L'axe prioritaire dans le domaine de la pêche reste la gestion rationnelle de la ressource et la mise à niveau des chaînes de production, la valorisation des produits de la mer doit être aussi gardée comme objectif.

En résumé les axes stratégiques de développement sont :

-Le développement des infrastructures ;

-La mise à niveau par la modernisation de la flotte en

particulier et de la pêche côtière en général ;

- La préservation des ressources halieutiques ;
- L'amélioration de l'environnement institutionnel;
- La révision de la circulaire N°8.215 en date du 15 octobre 1997, fixant les conditions d'acquisition des autorisations d'échange des bateaux de pêche;
- La création d'un fonds au niveau des chambres de la pêche pour garantir la pêche cotière;
- La formation professionnelle des marins pêcheurs ;
- Le développement des villages de pêche ;
- Le recensement et l'étude de l'évolution de la ressource.

2-3-2-3- Tourisme

Si les écotypes de tourisme tels, le balnéaire, le golfique, le cinématographique, l'écologique, le dunaire, la randonnée d'altitude et le culturel sont naturellement acquis, le positionnement pour d'autres formes de tourisme tels les sports mécaniques, aériens et nautiques doit constituer un des principaux champs d'innovation.

L'optimisation de ce secteur passe obligatoirement par la création des centres d'intérêt (culturel, de loisirs et d'animation), par la mise en valeur de nouveaux sites et impérativement par l'amélioration de l'environnement et de la formation.

2-3-2-4- Artisanat

Ce secteur qui constitue un appui au tourisme, enrichit le tissu des petites et moyennes entreprises par sa faible exigence en capital par rapport à la plus value qu'il dégage.

Les principaux axes du développement sont :

-Le recensement des artisans avec l'adoption d'une définition appropriée de l'artisan ;

-La création des villages d'artisans en vue d'une meilleure organisation ;

-La couverture sociale de l'artisan.

2-3-2-5- Mines

Le Secteur des mines offre une grande opportunité de développement d'investissement et doit être considéré par la Région comme un champ d'intérêt immédiat s'il est appuyé par une infrastructure adéquate.

2-3-2-6- Commerce et industrie

La Région Souss Massa Drâa doit se confirmer davantage en tant que pôle d'attraction des investissements, à ce titre le premier jalon vers l'amélioration de l'environnement global pour l'investissement doit être la disponibilité d'une information socio-économique de qualité, d'où la création d'un observatoire socio-économique est une première urgence.

Les autres actions prioritaires doivent s'articuler autour des axes suivants :

-La création et la dynamisation harmonieuse et concertée des zones industrielles et d'activités économiques à prix attractifs ;

-L'amélioration des voies de communications terrestres, aériennes et maritimes ;

-Une politique plus marquée et plus agressive de Marketing ;

-L'implantation d'une foire permanente à rayonnement

international ;

-L'amélioration de l'environnement des investissements par la consolidation des pouvoirs des instances régionales y compris le système bancaire ;

-La création d'une filiale régionale de l'Agence Nationale de la Promotion des Investissements.

2-3-3- Le développement de l'infrastructure

Le plan de développement des infrastructures devra être par conséquent le plus réaliste et le plus équilibré au niveau de la Région.

La dimension du partenariat dans ce domaine a ouvert à cette Région une excellente opportunité pour un rythme plus soutenu au niveau des équipements routiers, de l'électrification et de l'approvisionnement en eau potable.

2-3-3-1- Le secteur routier

L'analyse de niveau supérieur correspondant aux échanges inter-régionaux et inter-provinciaux dégage 6 axes structurants, 3 axes horizontaux et 3 axes verticaux avec des ouvrages d'art spécialisés stratégiques, en plus de la liaison fondamentale d'Agadir-Casablanca par voie d'autoroute et ce, via Marrakech.

a- Axes structurants horizontaux

- L'axe structurant horizontal Est-Ouest (H1), le plus important est généré par la RN 10, il constitue le vecteur de développement socio-économique le plus important de la Région; notamment en matière de réhabilitation des échanges intra-régionaux entre les pôles Ouarzazate-Zagora à l'Est et Agadir-Taroudant à l'Ouest et des échanges extra-régionaux en reliant les interfaces d'échange avec les autres Régions du

Royaume et le marché international via l'infrastructure portuaire et aéroportuaire du Grand Agadir ;

- l'axe structurant horizontal (H2) généré par les routes Régionales

R104, R106 et R108 respectivement implantées à Tiznit, Taroudant et Ouarzazate, prend origine à Sidi Ifni, à l'axe structurant horizontal Est-Ouest constitué par la RN10;

- l'axe structurant horizontal (H3) du flanc sud de la Région est généré par la RN12 et constitue le principal attrait de développement des relations et échanges extra-régionaux avec les Régions Guelmim-Essmara et Meknes-Tafilalt via la province de Zagora.

b- Axes structurants verticaux

- L'axe structurant vertical (V1) côté Ouest de la Région est généré par la RN01 sur le flanc atlantique et par la RN08 au Nord Est d'Agadir. C'est par cet axe que la Région SMD joue son rôle d'interface dans tous les échanges et transactions routières Nord-Sud .

- L'axe structurant vertical (V2) côté Est de la Région est généré par la RN09 et assure la majorité des liaisons, des échanges et transactions des provinces de Ouarzazate et Zagora avec la Région Marrakech-Tensift-El Haouz (par Tizi N'Tichka);

- L'axe structurant vertical central (V3), via le Tizin'Test, est généré par la RN203, (Marrakech-Oueld Berhil), la RN10 (Ouled Berhil-Taroudant) et la RR109 (Taroudant-Tata) assurera les interfaces centrales avec les Régions Marrakech-Tensift-El Haouz au Nord et Guelmim-Essmara au Sud.

2-3-3-2- Les équipements portuaires

Emanant du plan directeur portuaire national, le schéma de développement de l'infrastructure portuaire dans la région SMD devra se baser sur la dynamique évolutive du trafic et les besoins et exigences des usagers tant en volume qu'en qualité dans une démarche de fournisseurs clients.

Les axes prioritaires dans ce domaine s'articulent autour de :

- l'achèvement des constructions du triangle de pêche d'Agadir et du port de Sidi Ifni
- l'achèvement des équipements du port de plaisance et la relance de ce dernier ;
- la mise à niveau des infrastructures portuaires.

2-3-3-3 – L'habitat, l'urbanisme et l'environnement

a- L'habitat et l'urbanisme

La région Sous Massa Drâa a connu une forte progression démographique qui a engendré une urbanisation anarchique caractérisée par la prolifération de l'habitat sous équipé.

Face à cette situation, la politique en matière d'habitat, d'urbanisme et d'environnement doit s'articuler autour des axes suivants :

- l'encouragement de la production de l'habitat réglementaire ;
- la couverture de la région en documents d'urbanisme ;
- l'éradication des bidonvilles ;
- la restructuration des quartiers sous-équipés ;

-la présentation et la mise en valeur du patrimoine architectural et urbanistique de la région ;

-l'amélioration de la qualité du paysage urbain et de l'environnement.

b- La protection de l'Environnement

La région connaît d'importants problèmes en matière d'environnement que nous avons énumérés dans les contraintes, lesquels nécessitent d'importantes actions prioritaires s'articulant autour de :

- Elaboration d'un Système d'Information Géographique (SIG) sur les :

- Vulnérabilités des sols aux phénomènes de la désertification ;

- Renforcement et coordination des réseaux de surveillance de la qualité du milieu marin ;

- Surveillance de la qualité chimique et biologique du milieu marin ;

- Surveillance de la qualité hygiénique des plages ;

- Assistance des régions dans l'élaboration des plans régionaux pour la gestion des déchets ménagers et assimilés, déchets médicaux et déchets inertes avec appui des collectivités locales dans leur mise en œuvre ;

- Généralisation de la butanisation du monde rural ;

- Appui à la mise à niveau environnemental du secteur industriel.

2-3-3-4- L'électrification

L'électrification, tout particulièrement rurale, a pris lors des dernières années un rythme très accéléré à l'échelle nationale et encore plus soutenu au niveau de la Région grâce à l'esprit de partenariat.

Cet élan s'est fixé comme objectif un taux de couverture de 80% à l'horizon 2010.

L'électrification au sein même des pôles agricoles, qui permettra un saut qualitatif important et une grande dimension dans la compétitivité, devra être classée en urgence des programmes.

2-3-3-5- Les télécommunications

La télécommunication est un secteur en dynamique continue. Les normes fixées par le cahier de charges d'Itissalat Al Maghrib de connecter toute agglomération de 200 ménages et d'être au niveau de la demande en GSM, sont des mesures de nature à rattraper les déficiences d'irrigation et de qualité notées dans la région.

2-3-4- Le développement social

Le caractère urgent, les disparités et les coûts onéreux du champ social en font un vrai défi.

Relever ce défi pour la Région Souss Massa Draâ revient à redéployer toutes les valeurs sociales de solidarité et d'enrichir les lignes d'activités associatives et partenaires. Les dimensions de cet espace présentent aujourd'hui les grands axes suivants :

2-3-4-1- L'enseignement

a- L'enseignement fondamental et secondaire:

Il nécessite des actions très pointues s'inscrivant dans les axes prioritaires suivants :

-s'orienter vers l'enseignement technique et accélérer les constructions et les équipements des lycées techniques ;

-généraliser la scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans dans le premier cycle de l'enseignement fondamental d'ici l'an 2002 ;

-permettre à tous les élèves de terminer leur enseignement fondamental à l'horizon 2008 ;

-lutter contre l'analphabétisme en général et celui des jeunes de 8 à 16 ans en particulier ;

-promouvoir la scolarisation et lutter contre les déperditions en milieu rural en adoptant des systèmes appropriés au milieu, (couverture plus large en cantines voire en internats).

-promouvoir le secteur privé.

b- L'enseignement supérieur

Le souci majeur de la Région reste dans l'achèvement de l'implantation des différentes facultés et grandes écoles (Médecine et CHU, Sciences Juridiques et Economiques, Ingénierie et la construction d'un centre médical universitaire) avec un éclatement adéquat du complexe universitaire sur le territoire de la Région.

La 2ème dimension réside en le renforcement des capacités et la logistique des facultés existantes pour leur permettre une véritable insertion dans l'environnement économique, culturel et social de la Région et en l'intégration de la composante recherche scientifique et technique au niveau de la région.

c- La formation professionnelle

Il y a lieu de signaler le manque de professionnalisme constaté dans tous les corps de métier. Une vraie politique

Régionale doit être entamée par la définition des profils exigés par les différents champs d'activité tels que vus par les professionnels.

2-3-4-2- La santé

Considérant les dimensions géographiques et démographiques de la Région, l'infrastructure et l'encadrement sanitaire restent très en deçà des aspirations.

En milieu rural, les formations sanitaires et soins de base (FSSB) présentent dans leur répartition des disparités très accentuées au niveau de la Région avec un niveau global d'insuffisance tout particulièrement envers la santé de la mère et de l'enfant. Quant au milieu urbain, les hôpitaux sont loin d'assurer la couverture médicale dans toutes les spécialités.

La stratégie d'amélioration du niveau de la santé dans la Région se doit de passer par le développement des niveaux de référence et des moyens logistiques destinés à chaque niveau.

2-3-4-3- La jeunesse et sports

L'ensemble des intervenants en matière de sport doivent s'investir alliant sports et animations touristiques et ce, en promouvant des manifestations de niveau international: marathon, sports mécaniques, sports nautiques, golf et tennis d'une part et de combler d'autre part, le manque ressenti en infrastructure pour permettre aux jeunes de la Région de bénéficier des activités et valoriser leurs aptitudes et leurs facultés.

2-3-4-4- Les affaires culturelles

La Région Sous Massa Drâa souffre du manque d'infrastructures socio-culturelles de base et ce, dans toutes les

provinces et préfectures qui la composent.

Toutefois, l'identité culturelle de la Région doit être valorisée par le recensement général de ce patrimoine et sa mise en relief en tant qu'atout de développement par tous les moyens appropriés : festivals, rencontres etc....

2-3-4-5- L'emploi

Le chômage est un phénomène social qui touche actuellement toutes les catégories des jeunes et des diplômés (69% de chômeurs en milieu urbain au niveau national avaient en 1997 des diplômes de niveau moyen ou supérieur).

Les axes prioritaires au problème de chômage sont comme suit :

- activer la promulgation du code du travail; en concertation avec toutes les parties concernées;
- rechercher une meilleure adéquation enseignement formation-emploi;
- activer l'application des recommandations des Assises de Marrakech sur l'emploi.

2-3-5- La qualité totale

La Région du Souss-Massa-Draâ de par le rôle de fenêtre sur le monde qu'elle assure au niveau des pôles touristiques, halieutiques et agricoles doit globalement s'enrôler dans une démarche de qualité totale.

Cette volonté doit s'exprimer dans tous les secteurs d'activités et par toutes les institutions, établissements et administrations qui interagissent dans le développement de la Région.

Le secteur de la pêche a déjà franchi un grand pas dans la démarche qualité par la mise à niveau des bâtiments de pêches et

des établissements à terre particulièrement pour la pêche de haute mer. Cet effort doit être étendu aux autres types de pêche.

L'agriculture a fait ses preuves par la compétitivité de ses produits ainsi que par leur qualité et ce, en dépit des avantages inégaux dont bénéficient les concurrents de nos agriculteurs.

Le prochain saut qualitatif doit porter sur le développement des différentes méthodes biologiques et intégrées visant des produits répondant aux normes internationales en matière de résidus.

Le tourisme la qualité totale au niveau des établissements hôteliers, des opérateurs et agences, et d'une manière générale de tout l'environnement touristique (transport, artisanat, restauration...) reste la principale condition pour une valorisation florissante de la nouvelle dimension touristique de la région.

Les administrations, les établissements et les instances qui interviennent dans le processus de l'investissement doivent être enrôlés dans cette dynamique de la qualité totale.

La société civile doit être mobilisée par un mouvement associatif pour une prise de conscience collective dans une nouvelle culture de qualité de laquelle dépend étroitement la qualité de notre futur.

3– PROGRAMME D’ACTION

Pour concrétiser la stratégie de développement adoptée par la réalisation d’action de développement, les Collectivités Locales de la Région ont présenté, chacune en ce qui la concerne, un programme d’investissement pour la période du plan quinquennal.

Ainsi, les investissements prévus par l’ensemble des Collectivités Locales de la Région pour la période du plan s’élèvent à 3.317.539.901 DH (Noyau dur) . Le coût de la banque de projets est de 4.082.610.947 DH

Répartition des investissements et nombre de projets selon le type de projets

Type de projet	Nombre	Montant (en dh)
En cours	600	835.498.981
Enveloppe minimale	1.763	2.482.094.920
Banque de projets	1.257	4.082.610.947
Total	3.620	7.400.204.848

3-1- Noyau dur (Projets en cours et nouveaux projets)

3-1-1- Projets en cours

Il s’agit de projets qui ont été initiés par les Collectivités Locales avant l’exercice 1999-2000 et dont l’achèvement est prévu au courant de la période du Plan.

En principe, ces projets devront constituer une complémentarité avec ceux de l’enveloppe minimale pour constituer le noyau dur du plan quinquennal des collectivités locales.

Le nombre des projets en cours de réalisation s’élève à

600 projets correspondants à une enveloppe budgétaire de 835.498.981 DH, ce qui représente 25% du noyau dur du plan. Leur répartition sectorielle se présente comme suit :

Secteurs	Montant	%
Equipements sociaux	51.611.628	6,18
Equipements éducatifs et de formation	13.218.805	1,58
Distribution eau	20.174.558	2,41
Distribution électricité	64.037.637	7,66
Assainissement solide	31.756.513	3,80
Assainissement liquide	206.163.893	24,68
Transport Urbain	130.000	0,02
Equipements spécialisés	139.401.783	16,68
Vicinalité et routes secondaires	22.456.371	2,69
Aménagements communaux	80.956.726	9,69
Voirie et éclairage public	97.053.729	11,62
Bâtiments administratifs	108.537.039	12,99
Soit au Total	835.498.982	100

D'après cette répartition sectorielle des projets en cours, il ressort que les secteurs de l'assainissement liquide, des équipements spécialisés, des bâtiments administratifs et de l'éclairage public représentent plus de 65% des investissements en cours de réalisation par l'ensemble des Collectivités de cette Région.

3-1-2- Nouveaux projets

Les investissements prévus dans le cadre du plan (Enveloppe minimale) par l'ensemble des Collectivités Locales formant la Région et dont le financement serait disponible au cours de cette période s'élèvent à 2.482.094.920 DH soit 75% du noyau dur du plan.

Répartition des nouveaux projets et des investissements selon le type de collectivité

Type de Collectivité	Nombre de projets	Montant	%
Région	4	112.000.000	4,51
Provinces	135	298.174.092	12,01
Cté Urbaine	4	111.000.000	4,47
Communes Rurales	1.311	788.122.885	31,75
Communes Urbaines	309	1.172.797.943	47,25
T o t a l	1.763	2.482.094.920	100

Les Communes Urbaines participeront avec une enveloppe globale de 1.172.797.943 DH, soit 47% du montant global des investissements. Les Communes Rurales participeront, à leur tour, avec un investissement de 788.122.885 DH, soit 32% des investissements prévus.

On remarque que ces deux types de Collectivités participeront à concurrence de 80% dans la réalisation des investissements prévus au titre du plan quinquennal.

De leur part, les Assemblées Provinciales participeront dans l'effort de l'investissement avec un volume budgétaire évalué à 298.174.092 DH, soit 12% du volume global des investissements prévus pour la période du plan.

Par ailleurs, la Région en tant que Collectivité Locale prévoit la mobilisation d'une enveloppe globale destinée à l'investissement évaluée à 112.000.000 DH représentant 5% des ressources affectées à l'investissement par l'ensemble des Collectivités Locales relevant territorialement de cette Région.

Enfin, la Communauté Urbaine d'Agadir mobilisera durant la période du plan 1999-2000/2003-2004 une enveloppe financière évaluée à 111.000.000 DH destinée à

l'investissement, soit 5% du volume global des investissements prévus pour cette période.

Le montage financier des projets prévus pour être réalisés par les finances propres des collectivités relevant de cette région se présente comme suit :

- 54% représentent les ressources propres et les ressources affectés, soit 1.327.198.464DH;
- 14% proviennent des emprunts contractés principalement auprès du F.E.C, représentant 344.909.065DH;
- 10% proviennent de leur part dans le produit de la T.V.A, soit 257.002.341 DH;
- 22% au titre d'autres ressources à mobiliser dans le cadre des Comptes d'Affectation Spéciale ou dans le cadre de partenariat, soit 552.985.050 DH.

D'après ce montage financier, on constate l'importance des ressources propres ou épargne des collectivités Locales dans la réalisation des objectifs fixés dans le cadre du plan puisqu'elles représentent plus de la moitié du montant total des investissements qui seront mobilisés durant la période du plan, (soit 1.327 Millions de Dh équivalent à une moyenne annuelle de 265 Millions de Dh).

Pour ce qui est de la répartition sectorielle des projets prévus, arrêtée en fonction des besoins prioritaires et urgents des populations de cette Région, elle se présente comme suit :

Secteurs	Montant	%	Nombre de projets
Equipements sociaux	155.169.220	6,25	140
Equipements éducatifs et de formation	184.647	0,01	3
Distribution eau	205.771.645	8,29	377
Distribution électricité	243.970.871	9,83	213
Assainissement solide	179.293.940	7,22	33
Assainissement liquide	21.938.000	0,88	26
Transport Urbain	2.520.000	0,10	8
Equipements spécialisés	575.979.735	23,21	261
Vicinalité et routes secondaires	301.795.199	12,16	143
Aménagements communaux	435.647.247	17,55	307
Voirie et éclairage public	226.278.529	9,12	111
Bâtiments administratifs	133.545.888	5,38	141
Soit au Total	2.482.094.921	100	1.763

Il ressort du tableau, ci-dessus, l'importance que revêt les actions à entreprendre par les élus locaux dans les secteurs primordiaux qui ont une relation très étroite avec la promotion de l'amélioration des conditions de vie des populations de cette Région notamment les investissements à réaliser dans le secteur des équipements spécialisées (construction d'abattoirs, de marché de gros, aménagement de zones industrielles etc...), des aménagements communaux (relogement des bidonvillos, aménagement de places et jardins publics, création de lotissements, etc. ...) et du réseau de vicinalité de routes secondaires avec respectivement 23%, 18% et 12%.

Analyse annuelle des investissements prévus selon le type de collectivité

Collectivités	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Région	39.650.000	29.050.000	26.700.000	16.600.000	0
Provinces	54.272.567	52.286.215	56.773.755	63.792.426	71.049.129
Cté Urbaine	8.000.000	48.000.000	20.000.000	20.000.000	15.000.000
C.Urbaines	300.089.136	311.246.636	230.212.489	180.422.846	150.826.836
C.Rurales	173.002.806	161.465.862	145.630.194	149.978.518	158.045.505
Total	575.014.509	602.048.713	479.316.438	430.793.790	394.921.470

La première et la deuxième année du plan connaîtront la part la plus importante de l'investissement, ceci serait dû principalement aux excédents de recettes et aux crédits de reports. Le montant des investissements s'élève à 1.177 millions DH soit 48% de l'enveloppe budgétaire réservée aux nouveaux projets dans le cadre de l'enveloppe minimale du plan.

Il est à signaler que les collectivités locales, notamment les communes urbaines et rurales ont participé massivement dans ces investissements.

3-2- La banque de projets

Les Collectivités Locales ont présenté chacune dans le cadre de son plan de développement une banque de projets dont le financement reste à rechercher. Cette banque de projets contient 1.527 projets pour un coût global de 4.082.610.947 DH.

La répartition sectorielle des projets, initiés par l'ensemble des Collectivités Locales formant la Région de Souss Massa Draâ, et inscrits au niveau de la Banque de projets se présente comme suit:

Secteurs	Montant	%	Nombre de projets
Equipements sociaux	563.513.000	13,80	263
Equipements éducatifs et de formation	46.195.000	1,13	17
Distribution eau	174.639.136	4,28	327
Distribution électricité	295.767.195	7,24	123
Assainissement solide	573.105.339	14,04	38
Assainissement liquide	29.604.000	0,73	15
Transport Urbain	900.000	0,02	7
Equipements spécialisés	624.740.550	15,30	191
Vicinalité et routes secondaires	644.592.775	15,79	188
Aménagements communaux	486.134.680	11,91	199
Voirie et éclairage public	487.204.772	11,93	78
Bâtiments administratifs	156.214.500	3,83	81
Soit au Total	4.082.610.947	100	1.527

Le montant prévu pour la réalisation de ces projets sera réparti selon les secteurs signalés ci-dessus à savoir 16% pour la vicinalité et les routes secondaires, 15% pour les équipements spécialisés (construction d'abattoirs, de marchés de gros, aménagement de zones industrielles, achat de matériels informatiques et Bureautique etc. ..), 14% pour l'assainissement solide et 14% pour les équipements sociaux (construction de complexes sportifs, de maisons de jeunes de bibliothèques, de foyers féminins, etc..).

Article 4 : Région du Souss-Massa-Draa I

1- SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	IV
2- STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT	XV
3 - PROGRAMME D'ACTION	XX
XVI	